

# Inévitable!

## D'autres hausses des tarifs d'électricité sont à prévoir

JEAN-THOMAS BERNARD



*Expert en matière énergétique, l'auteur est professeur au département d'économie de l'Université Laval. Nous vous présentons ici le mémoire qu'il a*

*présenté récemment à la Commission de l'économie et du travail sur les enjeux énergétiques au Québec.*

Les moyens à considérer pour équilibrer la demande d'électricité et les approvisionnements disponibles peuvent être regroupés selon leur contribution à l'ajustement des approvisionnements ou à l'ajustement de la demande. Considérons d'abord l'ajustement de l'offre.

Selon l'analyse de la Régie de l'énergie (2004), la capacité effective d'importation d'électricité du Québec est de 4535 MW. Compte tenu que la pointe annuelle de la demande se situe à environ 35 000

inévitable même en adoptant les projets en fonction du moindre coût puisque le prix pour la production est basé sur le coût moyen. Il est bon de rappeler que l'électricité patrimoniale forme la majeure partie de l'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution et qu'elle est ainsi la principale composante du volet production des tarifs.

Même si le rôle que peuvent jouer les importations est limité, c'est une source d'approvisionnement à ne pas négliger. Les prix à l'importation sont plus faibles que les coûts de certains projets en développement ou à l'étude. Les importations souffrent de l'intermittence, tout comme l'énergie éolienne, à cause des problèmes de congestion sur les lignes de transport à haute tension, mais elles coûtent moins cher que cette source.

### Croissance de la demande

Considérons maintenant les principaux moyens pour influencer la croissance de la demande. Il y a d'abord l'efficacité énergétique qui consiste en la réduction de l'énergie brute utilisée sans diminution du bénéfice reçu par des

usagers. Ceci s'effectue en utilisant des appareils électriques moins énergivores ou en isolant mieux les habitations. De telles améliorations peuvent résulter de subventions ou de règlements à cet effet. Il y a donc des coûts à supporter.

Selon le Plan général d'efficacité énergétique (2004),

1190 M \$ partagés entre le distributeur (770M \$) et les clients (420M \$), le coût annualisé selon les mêmes hypothèses est de 7,05 cents/kWh. Il est normal que l'efficacité énergétique soit de plus en plus coûteuse, car les projets à moindre coût ont déjà été en bonne partie réalisés.

### Difficulté majeure

La difficulté majeure à l'égard de la réalisation des économies d'énergie qui sont rentables dans une perspective de coût des ressources provient du fait que le coût marginal de l'électricité, c'est-à-dire le coût de développement des nouvelles sources d'approvisionnement n'est pas pleinement reflété dans le prix payé par les usagers parce que les tarifs sont basés sur le coût moyen qui est lui-même dominé par l'énergie patrimoniale à 2,79 cents/kWh. Donc les usagers se comportent à l'égard des économies d'énergie selon le prix qu'ils paient et non selon le coût additionnel des ressources engagées pour satisfaire leur demande.

Le deuxième moyen pour influencer l'évolution de la demande est le niveau des tarifs d'électricité. C'est un facteur qui sous-tend la décision des usagers d'utiliser plus ou moins d'énergie et d'opter pour une source plutôt qu'une autre. Lorsque le prix est inférieur au coût marginal de développement des nouvelles ressources, ceci signifie que l'évaluation marginale du bénéfice par les usagers est moindre que le coût des nouvelles ressources utilisées pour satisfaire leurs besoins.

À cause du coût croissant de développement des ressources hydroélectriques et de la détermination des tarifs en fonction du coût moyen encouru, nous nous retrouvons dans cette situation au Québec. Il est évident qu'une hausse des tarifs pour mieux refléter les coûts des nouveaux projets générerait des profits additionnels pour Hydro-Québec et par conséquent des dividendes accrus pour le gouvernement. Ces nouveaux revenus pourraient être utilisés pour diminuer la dette publique, investir en éducation ou améliorer les infrastructures publiques : chemins, égouts, qualité de l'eau, parcs, etc.

C'est autant de moyens de transmettre un capital accru à la génération qui va suivre.

La consommation d'électricité est une dépense régressive pour les clients résidentiels, c'est-à-dire la dépense en électricité est relativement plus importante pour les ménages à revenus modestes que

PRESSE, JANVIER 2005